

L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

Mars 2012

A notre sommaire :

- 01 Edito
- 02 Suite
- 03 Agenda
- 04 Rencontres du jeudi / Lectures bibliques
- 05 A.G : paroisse-entraide/ Honk / objet trouvé
- 06 Consistoire formation et retraite
- 07 Musique et Foi / Quiz
- 08 Mission / Réponses quiz / Photo temple
- 09 Rabaut - Saint-Etienne (7^e partie)
- 10 Poème

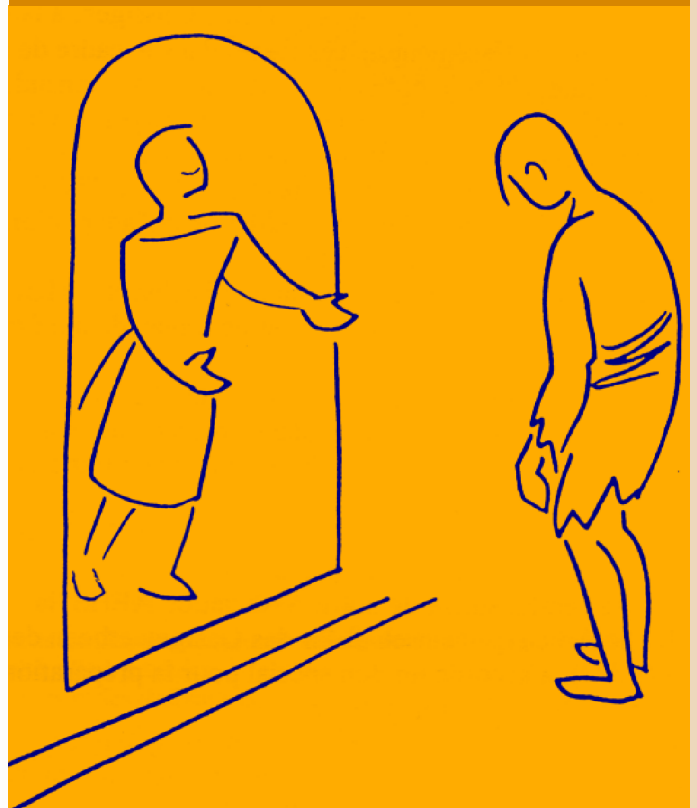
N° 365 - Bulletin mensuel de l'Eglise Réformée de France à Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 30)
PRESBYTÈRE : 9, rue de la Croix - 06400 Cannes - Tél./Fax : 04.93.39.35.55
Pasteur : Paolo Morlacchetti - Email personnel : p.morlacchetti@laposte.net
Email paroisse : eglise-reformee-cannes@orange.fr/arcenciel.cannes@gmail.com
Nouveau site internet de la paroisse : www.eglise-reformee-fr.org

Sophonie 3.12-20 : ¹² "De toi, je garderai les gens humbles et pauvres qui me demanderont de les protéger. ¹³ Les survivants du peuple d'Israël ne commettront plus d'injustice et ne diront plus de mensonges, ils n'utiliseront plus leur langue pour tromper. Ils pourront manger et dormir sans que personne leur cause de l'effroi". ¹⁴ Éclate de joie, ville de Sion! Criez de bonheur, gens d'Israël ! Réjouis-toi de tout ton coeur, Jérusalem ! ¹⁵ Le Seigneur a retiré les condamnations qui pesaient sur vous, il a fait fuir vos ennemis. Le Seigneur, roi d'Israël, est avec vous, vous n'aurez plus à craindre le malheur. ¹⁶ Le jour vient où l'on dira à Jérusalem : "N'aie pas peur, ville de Sion, ne te décourage pas ! ¹⁷ Le Seigneur ton Dieu est avec toi : il est fort et t'assure la victoire, il rayonne de bonheur à cause de toi, son amour te donne une vie nouvelle, il pousse des cris joyeux à ton sujet, ¹⁸ comme en un jour de fête". "Je supprimerai le malheur, dit le Seigneur, j'enlèverai la honte qui pèse sur vous. ¹⁹ Voici le moment où je vais punir tous ceux qui vous ont opprimés. Je soignerai vos blessés, je ramènerai les exilés, je changerai en gloire et renommée le mépris que l'on vous témoignait partout. ²⁰ A ce moment-là je vous ramènerai et vous rassemblerai. Vous le verrez, je changerai votre sort ; je vous donnerai gloire et renommée parmi tous les peuples de la terre". C'est le Seigneur qui a parlé.

Matthieu 5.1-12 : ¹ Quand Jésus vit ces foules, il monta sur une montagne et s'assit. Ses disciples vinrent auprès de lui ² et il se mit à leur donner cet enseignement : ³ "Heureux ceux qui se savent pauvres en eux-mêmes, car le Royaume des cieux est à eux ! ⁴ Heureux ceux qui pleurent, car Dieu les consolera ! ⁵ Heureux ceux qui sont doux, car ils recevront la terre que Dieu a promise ! ⁶ Heureux ceux qui ont faim et soif de vivre comme Dieu le demande, car Dieu exaucera leur désir ! ⁷ Heureux ceux qui ont de la compassion pour autrui, car Dieu aura de la compassion pour eux ! ⁸ Heureux ceux qui ont le coeur pur, car ils verront Dieu ! ⁹ Heureux ceux qui créent la paix autour d'eux, car Dieu les appellera ses fils ! ¹⁰ Heureux ceux qu'on persécute parce qu'ils agissent comme Dieu le demande, car le Royaume des cieux est à eux ! ¹¹ Heureux êtes-vous si les hommes vous insultent, vous persécutent et disent faussement toute sorte de mal contre vous parce que vous croyez en moi. ¹² Réjouissez-vous, soyez heureux, car une grande récompense vous attend dans les cieux. C'est ainsi, en effet, qu'on a persécuté les prophètes qui ont vécu avant vous".

"Heureux... Heureux... Heureux... ?"



Etre heureux... sans doute très peu de personnes pensent que c'est justement de cette façon que commence l'enseignement de Jésus. "Heureux... heureux... heureux..." : ce mot revient huit fois au début du sermon sur la Montagne tel que Matthieu nous le rapporte.

Ce mot résume à la fois ses paroles et ses actes. Tout au long de son ministère, Jésus s'est appliqué à procurer le bonheur aux gens qu'il rencontrait. Il guérissait les malades, assurait le pardon aux pécheurs, accueillait les marginaux. Il répandait la joie autour de lui.

Plus de six siècles avant lui, un prophète du nom de Sophonie parlait, lui-aussi, de joie et de bonheur. On ne le connaît pas beaucoup. C'est un contemporain de Jérémie ; peut-être se sont-ils connus. Mais Sophonie disparaît un peu dans l'ombre de son collègue, tout en ayant une prédication voisine de la sienne. Il annonce le désastre qui va frapper Israël, le grand jour de la colère et des ténèbres. Mais, au-delà du malheur, il voit venir une période de rétablissement et

de paix. Alors, les ennemis s'écarteront, ceux qui faisaient la guerre à Israël et qui emmenaient des prisonniers en déportation. Les pauvres seront relevés, eux qui souffraient davantage de la dureté des temps.

Ce sera la guérison, sur tous les plans, de tous les blessés de la vie : les malades relevés, les marginaux réintégrés dans la société, les chômeurs embauchés... Sophonie voit par avance le rassemblement de tous en un seul peuple, sans qu'aucune barrière sociale ni aucune distance géographique ne les séparent les uns des autres. Ils habiteront tranquillement dans leur pays. Et surtout, le Seigneur sera présent parmi eux, source de paix et de sécurité.

Jésus semble faire écho à ce message du prophète, qu'il doit bien connaître. Mais il porte à son comble le bonheur proclamé par Sophonie : **huit fois le mot "heureux"**, c'est la plénitude de la joie, le bonheur complet, auquel rien ne manque. Ceux qui peinaient dans le malheur, ceux que la tristesse rongait, les voici invités, réunis en une assemblée où ne doit subsister aucune trace d'amertume. Tout est changé, il ne reste rien du monde ancien, de l'ancienne manière de vivre. Il n'y a plus de place pour la souffrance, pour l'inquiétude, pour le souci du lendemain. Tout est lumineux.

Est-ce donc une légende d'un paradis perdu et retrouvé ?

Faut-il reprendre les paroles de la neuvième symphonie de Beethoven : "Oh, quel magnifique rêve ! Plus de larmes, plus de sang..." ? Non, ce n'est pas un rêve, ce n'est pas le songe irréalisable des déshérités de la terre. C'est le don de Dieu. C'est lui, le Seigneur vivant, qui fait venir sur nous ce temps de réjouissance.

Le bonheur ne résulte pas des efforts humains ; on ne le trouve pas au terme d'une difficile conquête, encore moins dans la fuite hors du réel que procure l'alcool ou la drogue. Sophonie - et Jésus dans la même ligne - voit l'acte de Dieu qui nous offre, comme un cadeau, ce que nous ne pouvons pas atteindre tout seuls. Dans le message de Sophonie revient le "je" de Dieu, qui décide et réalise. Nous n'y sommes pour rien, c'est de lui seul que nous vient cette plénitude et cet épanouissement de notre personnalité.

Mais ce don n'est pas pour tout le monde.

Justement parce que c'est un don, il a besoin qu'on le reçoive. Les orgueilleux, ceux qui s'imaginent pouvoir se suffire à eux-mêmes, sont incapables de l'accueillir. Ils se replient sur leur individualité, ils ne s'ouvrent pas, ils ne savent pas tendre les mains vers celui qui donne. Alors, ils se privent de ce que le Seigneur leur propose. Sophonie précise que ce seront les humbles et les pauvres, qui parviendront à ce temps de la joie. Les pauvres (ce mot est très caractéristique dans la Bible) sont ceux qui dépendent uniquement de Dieu, qui sont suspendus à lui comme à la seule ressource et qui attendent absolument tout de lui. La dépendance envers Dieu engendre la joie, parce qu'elle est capacité d'accueil, ouverture à tout ce qui est vie et louange. La dépendance n'est pas morose, elle ne nous diminue pas, ne nous infantilise pas. Elle fait de nous des adultes, qui atteignent leur pleine stature.

Cette préférence de Dieu pour les humbles explique pourquoi le monde connaît si peu de joie. Le monde se veut indépendant de Dieu. Il invente ses dogmes et ses idéologies. Il croit pouvoir se passer de Dieu, il se croit assez grand pour organiser son existence tout seul. Mais ce monde crée la solitude en noyant les personnes dans des masses sociales de plus en plus énormes. Les phénomènes liés à la mondial-

sation nous noient dans des ensembles de moins en moins mesurables. Ils engendrent l'isolement et l'égoïsme. Les stratégies économiques et politiques se décident à l'échelon planétaire, et nous restons dépassés et impuissants. La spéculation financière produit du chômage, avec l'angoisse et la dépréciation de l'individu qui en résultent. Ou bien, à l'inverse, l'excès de biens à consommer et de plaisirs faciles et programmés produit le rassasiement et le dégoût.

Le monde croyait faire son bonheur à se séparer de Dieu, mais son succès et sa richesse mêmes le conduisent au malheur. Le résultat de cette prétention à l'indépendance le juge : ce n'était pas le bon chemin à prendre.

Tout au contraire, Jésus déclare **"heureux"**, non pas les riches de biens et de pouvoir, mais les pauvres, les doux, les miséricordieux, les pacificateurs. C'est-à-dire ceux qui ont quelque chose à donner. **"Les heureux"**, ce sont ceux qui dépendent de Dieu ; ceux aussi qui s'ouvrent vers les autres au lieu de se barricader avec leurs richesses. Ceux-là sont heureux, parce qu'ils ne comptent pas sur eux-mêmes, ils ne se croient pas capables de parvenir tout seuls et par leurs propres moyens au bonheur. Ils ne le recherchent pas à tout prix, même au risque de piétiner les autres. Mais ils se tiennent disponibles, ouverts à ce que Dieu leur offre. Le but de leur vie n'est pas la réussite, mais l'accord avec le Seigneur et avec sa volonté. Ceux-là reçoivent leur joie, comme un surplus, comme l'air qu'ils respirent dans cette vie de foi pour laquelle ils se sont décidés un jour. Ils connaissent l'opposition et la persécution, et ce n'est même pas rare. Mais ils savent que, jusque là, ils rejoignent Jésus et les prophètes, qui ont subi un sort semblable.

Heureux... Heureux... Heureux... ? huit fois et même neuf !

Car Dieu veut le bonheur de l'humanité. Huit béatitudes, d'abord, qui amènent du lointain une image du Dieu, qui juge et punit ; à celles qui dévoilent sa volonté : celles de nous sortir de nos misères et de nos malheurs ; suivies d'une neuvième qui s'adresse à tout ceux qui écoutent Dieu et en qui sa volonté prend ainsi le contre-pied des divisions du monde entre : forts et faibles, possédants et démunis, gens gavés et ceux qui meurent de faim, meneurs et victimes. Ainsi, tous ceux qui ne prennent pas parti du désordre, mais qui travaillent à un ordre nouveau. Ainsi est la volonté de Dieu, qui désire la joie pour tout le monde, sans que plus personne ne demeure hors de la fête. Tel sera alors le vrai fruit que la figure de Dieu reflète, que Jésus nous propose et, avant lui, le prophète Sophonie. Le prophète nous propose même l'image de Dieu qui se réjouit de notre joie, qui participe à notre bonheur. Il nous le montre, dansant à cause de notre joie ! La Bible n'a pas peur des mots les plus forts, quand il s'agit de recréer notre pleine humanité. Et on ne peut être humain que dans la communion à Dieu, dans l'union à sa joie.

Tout dépend alors de la réponse que nous lui donnerons. Le huit fois "heureux" de Jésus attend notre prise de position.

Nous pouvons choisir de nous voir pauvres, d'être doux, de nous laisser consoler dans nos larmes, de rechercher la justice et d'oeuvrer à la paix... Dans ce qui semble un manque, nous connaissons la joie qui nous sera donnée.

Nous pouvons aussi choisir de refuser tout cela, de nous crispier sur nos soi-disant richesses. Mais alors, il ne faudra nous en prendre qu'à nous-mêmes si nous sommes malheureux !

Paolo Morlacchietti

illustration : Annie Valloton, dans "Hôtellerie choisie"

Agenda de mars 2012

Site Internet :

<http://provence-alpes-corse-cote-azur.eglisereformeedefrance.fr/Decouvrir-les-protestants/Decouvrir-les-Eglises-locales/Cannes/A-la-Une>

Visites du pasteur :

- > Contact : 04.93.39.35.55.
- > Son jour de repos : le lundi.
- > Adresse email du pasteur : p.morlacchetti@laposte.net
- > Il sera absent du 5 au 9 mars et les 12 et 13 mars.

Dimanche 18 mars, le culte sera célébré par les bénévoles de l'association "J'avais Faim"

Nous aurons la joie d'accueillir, pour la prédication, Franklin Parmentier, prêtre de la paroisse catholique Saint Nicolas de Cannes. L'offrande du culte sera destinée à l'Association pour soutenir son travail auprès des personnes démunies.

Cultes au temple à 10 h 30

- Dimanche 4 : culte avec Sainte Cène
- Dimanche 11 : culte
- Dimanche 18 : culte avec Sainte Cène
- Dimanche 25 : culte

Maison de retraite des Bougainvillées

- Culte tous les jeudis à 11 h et études bibliques le 1^{er} vendredi du mois à 16 h, animés alternativement par l'Eglise réformée et l'Eglise évangélique libre.

Etudes bibliques

- Au temple : jeudi 15 à 14 h 30 et 20 h 30.
- Mandelieu : jeudi 22 à 14 h 30 chez M^{me} Premoselli

Ecole biblique - Catéchisme

Samedi 17 : de 17 h à 18 h 30 à la Colline

Samedi 31 : rendez-vous à la Colline à 10 h 30, puis après-midi de rencontre avec les résident(e)s des Bougainvillées

Groupes

- Club de l'Amitié : jeudi 29 à 14 h 30 à La Colline
- Halte prière : jeudi 15 à 16 h au temple, après l'étude biblique de 14 h 30
- Rencontres du jeudi : au temple, tous les jeudis à 19 h, sauf le 8 mars (voir thèmes page 4).
- Ménage du temple : samedi 4 de 9 h à 11 h.
- Conseil presbytéral : mercredi 28 à 20 h à La Colline

Musique et Foi Chrétienne

- Dimanche 11 à 17 h : "Quatuor Rosamonde" au temple
- Samedi 24 à 17 h : Noël Fornari, orgue et Jean-Luc Dasse, trompette, au temple.

Consistoire

Formation à la Prédication : samedi 17 de 9 h à 16 h à Saint Raphaël, presbytère de l'Eglise réformée, 367 bd St Exupéry :

Dany Nocquet, professeur à l'IPT de Montpellier.

Contacts :

Waltraud Verlaguet waltraud.verlaguet@gmail.com

ou Yves Raoux yvesraoux@aol.com

Oecuménisme : Ciné-Envol

- Jeudi 1^{er} à 19 h 30 aux Arcades, rue Félix Faure "38 témoins" de Lucas Belvaux, en partenariat avec Ciné-Croisette et en présence du réalisateur
- Lundi 5 à 20 h aux Arcades "Elena" de Andreï Zviaguintsev Rencontre avec Anne Marga, qui animera les débats à la suite des deux projections :
- Vendredi 16 à 20 h aux Arcades "Le goût du sake" de Yasujiro Ozu
- Samedi 17 à 10 h 30 aux Arcades "L'intendant Sansshō" de Kenji Mizoguchi et à 15 h au temple, conférence d'Anne Marga sur le cinéma japonais.

L'Arc-en-Ciel d'avril

- Comité de rédaction à La Colline : mardi 13 et mercredi 20, à 17 h 15
- Routage : mardi 27, à 14 h, à La Colline
- Date limite de remise des articles : dimanche 18 (sous format .doc et sans formatage) à Monique Dozsa : (mdozsa@gmail.com - 06.09.58.06.06)

Dans nos familles

L'évangile de la Résurrection a été annoncé lors des obsèques de Madame Irène Lefebvre, le 17 janvier au crematorium de Nice et de Monsieur Jacques Fouché, au crematorium de Cannes le 7 février.

Nos pensées vont vers celles et ceux qui sont dans le deuil.

Dates à retenir

- > Pâques :
Jeudi Saint - 5 avril à 18 h au temple
Vendredi Saint - 6 avril à 20 h 30 au temple
Matin de Pâques à la Croix des Gardes - dimanche 8 avril - rendez-vous au lever du soleil au pied de la croix des Gardes
Dimanche 8 avril à 10 h 30 culte de Pâques au temple
- > Vendredi 13 avril - Le Moulin - "Thomas d'Aquin" avec Roland Poupin chez Denise Bachet à Vence
- > Dimanche 29 avril - Assemblée générale de l'Entraide Protestante de Cannes
- > Festival du Film du 16 au 27 mai
dimanche 20 : culte en présence des membres du Jury oecuménique
mercredi 23 : célébration oecuménique
- > Retraite du Moulin du vendredi 15 au dimanche 17 juin à Pomeyrol avec Waltraud Verlaguet. Contacter : Monique Dozsa mdozsa@gmail.com - 06.09.58.06.06
- > Dimanche 1^{er} juillet - Fête de l'Eglise

"Rencontres du Jeudi" mars et premier jeudi d'avril

de 19 h à 20 h 30, au temple

Temps de partage et de discussion autour des thèmes :

Jeudi 1^{er} mars

"La vérité triomphe toujours du mensonge !"

Jeudi 8

Rencontre annulée en l'absence du pasteur

Jeudi 15

"Déborah et Marie, portraits de femmes dans la Bible"

Jeudi 22

"L'église et Israël"

Jeudi 29

"Athalie et Esther"

Jeudi 5 avril

"Les femmes du matin de Pâques"

*Rencontres qui se terminent
par un temps de prières et de louanges.*

Ces "Rencontres" ont lieu tous les jeudis, sauf exceptions qui sont annoncées à l'avance.

Elles sont organisées et animées par un groupe de l'Eglise Réformée de Cannes, dont le pasteur Paolo Morlacchetti.

Elles sont un lieu d'échanges conviviaux, de discussion et de spiritualité ouverts à tous ceux qui se posent des questions d'ordre spirituel ou existentiel, qui cherchent un sens à leur vie.

Temple de l'Eglise Réformée de Cannes :
7, rue Notre-Dame, 06400 Cannes
et pour tous renseignements : 04.93.39.35.55

Soyez les bienvenus !

Lectures bibliques de mars

	<i>Lectures suivies</i>	<i>Psaumes</i>
J 01	Ephésiens 3.1-13	119.65-96
V 02	Ephésiens 3.14-21	119.97-144
S 03	Ephésiens 4.1-16	119.145-176
D 04	Ephésiens 4.17-32 Genèse 22.1-18 Romains 8.31-34 Marc 9.2-10	116
L 05	Ephésiens 5.1-20	120
M 06	Ephésiens 5.21 à 6.9	121
M 07	Ephésiens 6.10-24	122
J 08	2 Chroniques 1.1-17	123
V 09	2 Chroniques 1.18 à 2.17	124
S 10	2 Chroniques 3.1-17	125
D 11	2 Chroniques 4.1 à 5.1 Exode 20.1-17 1 Corinthiens 1.22-25 Jean 2.13-25	19
L 12	2 Chroniques 5.2 à 6.2	126
M 13	2 Chroniques 6.3-21	127
M 14	2 Chroniques 6.22-42	128
J 15	2 Chroniques 7.1-22	129
V 16	2 Chroniques 8.1-18	130
S 17	2 Chroniques 9.1-31	131
D 18	2 Chroniques 10.1-19 2 Chroniques 36.14-23 Ephésiens 2.4-10 Jean 3.14-21	137
L 19	2 Chroniques 11.1-23	134
M 20	2 Chroniques 12.1-16	135
M 21	2 Chroniques 13.1-23	136
J 22	2 Chroniques 14.1 à 15.19	138
V 23	2 Chroniques 16.1-14	139
S 24	2 Chroniques 17.1-19	140
D 25	2 Chroniques 18.1-27 Jérémie 31.31-34 Hébreux 5.7-9 Jean 12.20-33	51
L 26	2 Chroniques 18.28 à 19.11	141
M 27	Psaume 132	142
M 28	Jean 11.1-16	143
J 29	Jean 11.17-37	144
V 30	Jean 11.38-57	145
S 31	Jean 12.1-11	146

Coup d'oeil sur l'A.G.

Empêchés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire vous êtes curieux de vous informer ?

Eh bien voilà ! Nous étions 67 votants dont 46 réellement assis à se geler dans la salle Bonnefon durant plus de deux heures ce samedi 11 février ! Survol de l'année 2011 : cultes cannois, cultes "hors les murs", actes pastoraux, école biblique et KT, études bibliques, rassemblements et fêtes, diaconies, groupes à thèmes, concert. L'énumération n'est ici pas complète : 13 groupes gravitent autour de la focale "annonce de l'Évangile".

Remerciements à tous les bénévoles impliqués dans l'animation des activités et des moyens de communication (Arc en ciel et le site). Grâce à la vidéo, les exposés étaient accompagnés de photos, de graphiques et de tableaux. Très utiles pour les explications financières de Robert Casalis et celles de Philippe Henry sur la fondation. Et pour finir un buffet varié et réchauffant vraiment bienvenu.

Que retenir ?

Par rapport à l'ampleur de la tâche **les moyens humains sont faibles** : une trentaine de bénévoles dont beaucoup sont impliqués dans plusieurs activités. Cependant on note l'arrivée de nouvelles personnes, **une progression dans l'assistance au culte et aux groupes bibliques, la création de groupes de jeunes et de post-catéchumènes** et, en résultante, une augmentation des foyers participant financièrement à la vie de l'Église.

A l'extérieur, **la visibilité de la communauté** est portée par la participation aux groupes œcuméniques et aux associations impliquées dans la diaconie ainsi que par les concerts de Musique & Foi chrétienne et l'investissement dans l'organisation du Jury œcuménique du Festival du Film. Les relations inter-religieuses se confortent aussi tant avec les catholiques qu'avec les juifs (rencontres à la synagogue) et les musulmans au niveau de l'aumônerie de l'Hôpital. Mais il reste à faire...

L'année 2011 fut pour Cannes **l'année des dénouements** (vente de l'Hôtel Mimont et création de la Fondation protestante cannoise). Que 2012 soit l'année de la visibilité ! Mais pour répondre à cet objectif, et comme le souligne le Pasteur Paolo Morlacchetti, il nous faut susciter et discerner de nouvelles vocations au sein de la communauté, nous accueillir les uns les autres avec nos défauts et nos qualités. *"Écoute ! Dieu nous parle..." "Écoute ! Dieu te parle..." Nous sommes tous appelés !*

Denise de Leiris

Assemblée Générale de l'Entraide Protestante

annoncée pour le 18 mars dans le précédent numéro d'Arc-en-Ciel, elle est reportée au dimanche 29 avril. Plus d'informations sur cette journée dans le prochain numéro.

ACAT - Ciné-Envol le film Honk

Malgré le froid, nous étions assez nombreux le 6 février à participer à la soirée débat autour du film Honk, organisée par le groupe ACAT de Cannes et l'association cinéphile Ciné Envol.

Ces deux associations œcuméniques ont décidé de nous proposer la vision de ce film documentaire que, grâce à l'action de M^{me} Hofmann, présidente de Ciné Envol et de M^{lle} Mazeran, directrice du cinéma les Arcades a pu être projeté à Cannes.

Ce film est l'œuvre de deux metteurs en scène français Arnaud Gaillard et Florent Vassault, qui se sont rendu aux États-Unis pour filmer des hommes et des femmes confrontés, dans des contextes très différents, à la peine de mort :

- A la nuit tombée, aux abords de Salt Lake City, entourée par sa famille, une grand-mère va assister à l'exécution du meurtrier de son mari. En Oklahoma, un détenu finalement innocenté se livre après avoir passé 22 ans dans les couloirs de la mort.
- Au Texas, une femme lutte contre le système judiciaire pour faire survivre son fils en attente de son exécution depuis 14 ans. Le tout accompagné d'un reportage dans la ville de Huntsville, au Texas, dont l'économie est fondée sur le travail engendré par les trois maisons d'arrêt présentes dans la ville.

Le débat a été animé par M^{me} Bernadette Forhan responsable des questions liées à la peine de mort pour l'Acac France. L'assistance, dans laquelle étaient aussi présents des membres du groupe cannois d'Amnesty International a longuement discuté sur le thème de la peine de mort, et nous avons tous été touché par le grand nombre d'exécutions capitales pratiquées aux États Unis.

C'est à travers ces activités que nous pouvons réfléchir et prendre conscience des souffrances qui habitent notre monde. Je suis sûr que chaque participant à cette intéressante soirée a pu retenir l'importance, pour chacun et chacune d'agir concrètement, à travers les actions et les pétitions de l'Acac, pour mettre fin aux pratiques inhumaines.

Objet trouvé

Une boucle d'oreille (brillant) a été retrouvée, perdue lors de la Galette à La Colline en janvier.

L'Ancien Testament au risque de la narratologie

Samedi 28 janvier, la formation consistoriale a eu l'honneur d'accueillir le professeur André Wénin (Université catholique de Louvain – Belgique), spécialiste de l'Ancien Testament, venu dispenser un cours d'analyse narratologique, dans le cadre de la formation des (futurs) prédicateurs laïcs, qui travaillent cette année sur la thématique : *"Bible et narratologie"*. André Wénin, hautement qualifié sur ces questions, a consacré une large partie de ses recherches au déploiement d'une narratologie vétérotamentaire, plus précisément autour du livre de la *Genèse*. La narratologie étudie les techniques et les structures narratives mises en œuvre dans un récit. Dès lors que le récit a été construit par un narrateur dans une intention première, un lecteur attentif peut la déceler. Après avoir rappelé les points théoriques préalablement esquissés par Elian Cuvillier en octobre dernier, André Wénin nous a proposé deux ateliers d'analyse : le premier consacré à "La vigne de Naboth" (1 R 21, 1-25) ; le second consacré à "La ligature d'Isaac" (Gn 22, 1-19). Ces ateliers ont donné lieu à de riches débats sur le découpage des extraits en parties et sous-parties ainsi que sur les positions adoptées par les narrateurs pour construire les intrigues des récits et amener le lecteur à les déchiffrer et à les comprendre autrement que la tradition lui avait suggéré !

Pour finir, un échange sur l'articulation entre la méthode historico-critique et l'analyse narratologique a suscité un vif débat entre certains auditeurs et le professeur. La narratologie se pose comme un outil proposant une analyse neutre et objective du texte biblique. Comme le souligne le professeur Wénin, concernant l'approche de l'Ancien Testament, l'exégèse historico-critique est limitée. En ce sens une méthode issue de la narratologie peut suppléer les minces données historiques que nous possédons. Il s'agit bien de lire le texte biblique en se contentant de ne dégager que ce que le récit contient et la manière dont le narrateur l'a mis en intrigue.

La journée a été ponctuée de moments importants : les pauses café ainsi qu'un déjeuner partagé. Malgré le froid et la pluie, les auditeurs venus de toute la région se sont retrouvés au Centre Protestant de Nice Ouest (ERF de Nice). Nous remercions ainsi nos hôtes pour leur accueil chaleureux en attendant la prochaine rencontre à Saint-Raphaël (*) !

Pierre Giraud (ERF de Nice)

(*) le 17 mars, avec Dany Nocquet, professeur d'ancien testament à l'IPT de Montpellier (voir agenda)



Retraite du consistoire, sanctuaire de Laghet, février 2012



La figure d'Esther

Le pasteur Jean-Pierre Nizet nous a conduits à méditer pendant ce temps de retraite à partir du livre d'Esther, du psaume 22 et des récits de la passion du Christ.

Jean-Pierre Nizet nous a transmis sa passion pour ce livre et la personne d'Esther, figure de l'espérance, d'une aube nouvelle et de la délivrance pour tous les juifs.

"Où es-tu ?" est la première parole que Dieu adresse à l'homme dans le livre de la *Genèse*. Dans le rouleau d'Esther, par un curieux renversement, le lecteur peut être tenté d'adresser le même questionnement vers ce Dieu silencieux et qui semble terriblement absent alors que l'extermination de tous les juifs a été programmée par Haman, archétype de tous les tyrans de l'histoire, passée et à venir, de Pharaon à Hitler, en passant par le serpent du jardin d'Eden.

Dieu garde le silence alors que se joue le sort de tout un peuple, mais il assurera finalement la survie du peuple juif. Il s'introduit subtilement dans le récit, par de minuscules interstices, par la voix de Mardochée par exemple, homme juif pieux qui refuse de s'incliner devant le tyran Haman. Enjoignant la reine Esther, sa parente, d'intervenir auprès du roi Xerxès pour sauver son peuple, il lui dit qu'en cas de refus de sa part, *le soulagement et la libération des Juifs surgiront d'un autre côté...* Admirable et discrète présence de Dieu !

Quel est au fond le grand enseignement du livre d'Esther ? Rien n'est scellé pour toujours, il n'y a pas de malédiction qui ne puisse se transformer en bénédiction. Le tirage au sort destiné à sceller l'extermination de tout un peuple, la publication de décrets royaux "irrévocables" ne peuvent empêcher l'action de Dieu, même s'il semble s'être retiré. Aux tréfonds de l'ombre, au plus profond de nos détresses, des détresses de son Peuple, Dieu est présent.

Jean-Pierre Nizet nous a montré comment le psaume 22 et les récits de la Passion mettent en évidence des retournements similaires, démontrant l'absence de déterminisme dans la pensée juive.

Une bien belle retraite !

Malgré le renoncement d'une dizaine de personnes à cause de la météo capricieuse, nous étions quand même 25 retraitants. Un public varié, des catholiques, des couples dits "mixtes" (catholique/protestants) et des fidèles protestants quand même ! L'accueil de la communauté des sœurs bénédictines est toujours aussi chaleureux. Nous avons également été invités, par l'intermédiaire du pasteur Didier Meyer, notre aumônier pour la retraite, à participer à l'office de la communauté le samedi soir. Cerise sur le gâteau comme on dit, et belle prolongation de la semaine de l'unité.

Yves Raoux

aquarelle de Solange Huon, avec son aimable autorisation

Le troisième concert de la 29^{ème} saison de Musique et Foi Chrétienne avec le jeune "Dumky Trio"

Preuve que la jeunesse aime la musique classique



Le samedi 4 février, nous avons eu le plaisir de recevoir un jeune trio très remarqué. Le "Dumky trio", puisque tel est son nom, nous a enchanté par son allant musical. Nous connaissions ce trio qui était venu il y a trois ans (avec un autre pianiste) et que nous avons retenu dans nos projets et ils ont encore progressé ! Retenons leurs noms : au violon, **Pierre-Olivier Queyras**, au violoncelle, son épouse **Véronique Marin**, et au piano, à notre découverte, **Frédéric Lagarde**. Eh bien, ces trois musiciens sont revenus ce samedi 4 février pour notre (et leur) joie !

Partis à 5 heures du matin de la banlieue parisienne où ils habitent et quittant le froid et le verglas parisien, il nous ont impressionnés par une explosion de joie, alors que, dès leur arrivée, nous les promeniions dans le "jardin" de la "Croix des Gardes" (d'où on pouvait admirer la forêt de mimosa et le panorama sur les îles)... pour fêter leur venue. Moins agréable fut leur arrivée au temple le lendemain à 17 heures, où ils ont retrouvé (moins intense) leur verglas et des travaux obstruant la rue devant nos escaliers.

Ils nous ont fait partager leur bonheur en nous jouant trois admirables trios : celui de **Gabriel Fauré**, tout empreint d'une délicate harmonie, selon l'écriture de l'époque. Après cette douce ambiance, nous abordions l'écoute riche, somptueuse et éclatante d'un trio de **Rohuslav Martinu** : un compositeur trop injustement joué, né en Bohême et dont l'écriture raffinée laisse poindre son caractère intensément tchèque.

En seconde partie, nous avons pu savourer avec beaucoup d'émotion un trio du compositeur français **Ernest Chausson**. Ce trio, une oeuvre de jeunesse composée après son échec au Prix de Rome, fut écrit par Chausson dans l'opus 3 ! Il est écrit en quatre mouvements "lent, vif et lent" pour s'achever par un quatrième "pas trop lent", qui reprend le thème du premier mouvement. Une savante perfection cyclique. Ce trio est, certes, d'audition assez difficile (comme le sont les compositeurs contemporains), mais la force et la conviction avec lesquelles nos amis les ont jouées, ont fortement impressionné le public qui nous gratifia d'un magnifique "bis".

Il faisait froid, le concert était programmé un samedi, aussi le public fut-il malheureusement clairsemé et la collecte de la même aune !... On a pu remarquer l'intensité des applaudissements... "Somptueux" dit un auditeur, impressionné par l'entrain et la ferveur des jeunes du "Dumky Trio".

Jacques Charlier
photo Paul Frossard

Prochain concert :

Dimanche 11 mars, à 17 h : "Quatuor Rosamonde" ; composé de : **Agnès Sulem**, violon, **Jean Tercieux**, violon, **Jean Sulem**, alto et **Xavier Gagnepain**, violoncelle ; qui interprétera des oeuvres de *Wolfgang-Amadeus Mozart, Hugo Wolf, Johannes Brahms*.

Le quiz biblique de mars de Richard Muller

Ce mois-ci, des mots-clés, dans les paraboles de Jésus-Christ, dans l'Évangile !

Luc 6.48 : *Il est semblable à un homme qui une maison, a creusé, creusé profondément, et a posé le fondement sur le roc.*

Matthieu 9.16 : *Personne ne met une pièce de neuf à un vieil habit ; car elle emporterait une partie de l'habit, et la déchire serait pire.*

Matthieu 9.17 : *On ne met pas non plus du vin nouveau dans de vieilles ; autrement les se rompent, le vin se répand, et les sont perdues...*

Matthieu 13.4 : *Un semeur sortit pour semer. Comme il semait, une partie de la tomba le long du chemin...*

Matthieu 13.31 : *Le royaume des cieux est semblable à un de qu'un homme a pris et semé dans son champ.*

Matthieu 13.44 : *Le royaume des cieux est encore semblable à un caché dans un champ.*

Luc 11.5 : *Si l'un de vous a un ami, et qu'il aille le trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Ami,-..... trois pains.*

Luc 14.34 : *Le est une bonne chose ; mais si le perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?*

Réponses page 8

Mission : La cause des enfants en Haïti

Deux ans après le séisme meurtrier, Alain Deheuwels, pasteur et directeur général de la Fondation La Cause, décrit l'engagement de La Cause en Haïti et l'importance du parrainage des enfants.

La Fondation protestante La Cause a été créée en 1920. Elle soutient douze orphelinats à Madagascar, deux au Cameroun et un au Togo. Il y a six ans, La Cause a été habilitée par le Ministère des affaires étrangères pour suivre les adoptions en Haïti.

Lors du séisme du 12 janvier 2010 qui a fait 230.000 victimes et 300.000 blessés, les gens se sont retrouvés sans toit, sans nourriture, sans eau potable ; aujourd'hui encore, près de la moitié des maisons effondrées n'ont pas été déblayées.

La Cause travaillait déjà avec la Fédération protestante de France et la Fédération protestante d'Haïti. Autour de Port-au-Prince, 700 structures d'accueil d'enfants sont à aider d'urgence. En février 2011, le pasteur Philippe Verseils, envoyé de France par le DEFAP, lance un appel pour 12 orphelinats, soit 630 enfants. Il fallait surtout recevoir une aide alimentaire et de l'eau potable ; les enfants vivaient sous des tentes, qui n'étaient plus imperméables. Les églises d'Alsace se sont mobilisées en envoyant une aide financière qui a permis de lutter contre le choléra.

Le nouveau président Martelly de Haïti a été élu en avril 2011 ; il a fallu attendre le 19 octobre pour que le ministre des affaires sociales soit nommé ! Les institutions et l'administration du pays restent complètement désorganisées. Il faut même payer pour recevoir une autorisation de sauver des enfants !

"A La Cause, nous avons des exigences ; nous voulons que chaque structure soit enregistrée au ministère des affaires sociales, nous voulons que les enfants bénéficient d'un suivi médical". Il faut reconstruire et veiller à la scolarisation comme au suivi des enfants. Il y a aussi un manque de formation du personnel. Il ne faut pas oublier l'insécurité : un orphelinat situé dans la Cité Soleil veut quitter son terrain et s'installer sur un site moins exposé aux bandits armés, qui peuvent venir dévaliser le centre.

La Cause voudrait trouver le plus rapidement possible des parrains et marraines pour ces enfants. Cela permettrait d'envoyer régulièrement un financement suffisant à chacune des structures, afin que les enfants mangent correctement, soient scolarisés et suivis médicalement. Plusieurs organismes du protestantisme français ont permis la reconstruction dans un des orphelinats de deux dortoirs et d'un bloc sanitaire. Dans chaque orphelinat, un pasteur ou un catéchète assure un accompagnement spirituel. Ces collègues vivent eux-mêmes dans un immense dénuement. Certains ont tout perdu et même quelquefois leur famille. Ils se retrouvent à vivre sous la tente. 438 enfants restent encore à parrainer, le parrainage mensuel d'un enfant s'élevant à 25 à 30 Euros.



Actuellement il n'est pas encore possible de correspondre avec son filleul, car il n'y a pas de services postaux, ni timbres, ni papiers. Par contre, La Cause indique au parrain ou à la marraine avec une photo le nom du filleul et où il se trouve ; un DVD filmé en mai 2011 a été envoyé aux parrains et marraines. Un nouveau DVD vient d'être réalisé par Nathalie Leenhardt, rédactrice en chef de Réforme et par la photographe Sophie Reill.

Thérèse Morzone (d'après ECHANGES n° 367 "Haïti 2 ans après" – Mission 205)

Informations :

<http://plateforme-haïti.protestants.org>

Site de la plate-forme Haïti de la Fédération protestante de France rassemble des articles, entretiens, faits et chiffres concernant l'utilisation des fonds levés en 2010. (Mission n° 205)

Le temple vu par Patrick Rogma



Réponses du quiz

- Luc 6.48 : bâtissant
- Matthieu 9.16 : drap
- Matthieu 9.17 : outres
- Matthieu 13.4 : semence
- Matthieu 13.31 : grain de sénevé ou moutarde
- Matthieu 13.44 : trésor
- Luc 11.5 : prête-moi
- Luc 14.34 : sel



Rabaut - Saint-Etienne

un grand protestant à bien connaître

par Jacques Charlier

Septième partie : **Varenes**

Si la fuite de la famille royale (et son échec à Varenes) sont bien connus, l'épisode qui l'est moins, c'est que les hussards de Choiseul (Claude) qui accompagnaient (de loin) les fugitifs, ayant appris que le roi était arrêté à Varenes, s'offrirent à lui pour l'escorter militairement et lui faire...

Prétextant une promesse (?) du maire de Varenes de laisser partir la berline le lendemain, matin, Louis XVI déclina (?) cette offre. Il perdit (volontairement ?) sa dernière chance de salut ! Louis XVI, par son refus, changea tout le déroulement de l'Histoire. Dès l'origine, le roi avait accepté cette fuite à contre-cœur, craignant de retrouver à Coblenz son ancienne cour, et... ses frères, surtout le Comte de Provence qui, lui, se voyait déjà roi" (du reste, ses avocats plaidèrent (?) qu'il n'y avait pas eu fuite, comme on le prétendait, puisque le roi, arrêté à Varenes en France, n'avait, en réalité, jamais quitté son royaume ! Hélas, par cet acte insensé, Louis XVI s'était compromis définitivement aux yeux de ses sujets. De par sa fuite, on annula tous les droits qui étaient encore les siens dans la Constitution, car tous les décrets étaient encore pris "au nom du roi". C'est la commune de Paris toute puissante qui, d'office, a tout pris en main, accusa le roi de trahison, et **d'elle-même proclama la république** ! C'était ce que Rabaut Saint-Etienne, atterré et déçu, redoutait le plus ! Même La Fayette sur qui le roi comptait, ne pouvait plus lui être d'aucun secours !.. Quant à Rabaut qui avait toujours gardé pour le roi une immense estime et quasi une dévotion, il en était arrivé de penser comme beaucoup de monde, que le roi n'avait pas fui, mais qu'il avait, peut être, été "enlevé" (?) contre son gré, par la Cour...

Lorsque Rabaut a enfin reconnu que les Jacobins, la partie la plus exaltée de l'Assemblée, prenaient trop d'importance et s'imposaient par la force, il comprit... "c'était trop tard". Néanmoins, il attaqua vigoureusement les Jacobins, les accusant de ne pas respecter les lois sous l'impulsion d'éléments nouveaux qui y ont été introduits progressivement, en exploitant une situation devenant de plus en plus délicate.

"Depuis que la législature prochaine avance, dit-il, tous les mécontents se réunissent pour instaurer une république, c'est à dire point de roi, qui, chez nous, est le magistrat suprême exécutif. J'espère cependant que cette crise sera conjurée et que l'ouvrage que j'ai entrepris depuis deux ans subsistera, car les peuples ont besoin de la paix, et la France en convalescence n'est pas en état de supporter une nouvelle maladie".

En se faisant beaucoup d'illusions, Rabaut Saint-Etienne avait apporté toute sa bonne volonté pour trouver des lois favorisant une évolution chrétienne, on dirait "plus sociale et plus humaine". Malheureusement, la peur qu'il avait devant les manifestations populaires, la jalousie et les troubles politiques dressés contre lui, entraînaient son désespoir ! Il venait déjà d'être dépassé par ses ennemis, et s'en rendait compte. Il se sentait impuissant !

La Constituante devait se retirer le 30 septembre 1791 après avoir donné au pays des institutions valables. Elle allait laisser place à la "Convention" qui voulait refaire le pays selon les nouvelles règles. C'était la fin politique de Rabaut Saint-Etienne !

On pensait qu'il quitterait Paris où il n'avait plus que des ennemis et où il n'y avait plus de place pour lui, puis qu'il retournerait à Nîmes comme le pasteur qu'il était !... Mais son tempérament de batteur reprit soudain le dessus, il tint à annoncer qu'il resterait à Paris, continuerait à se battre et à défendre ce qu'il avait eu tant de mal à concevoir et à faire. Solution fatale pour lui !

La suite de cet article sera publiée au fil des mois dans l'AEC.

Les adresses des trésoriers :

- **Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP :**

Robert Casalis 387, av. de l'Esterel, 06210 MANDELIEU, tél. 04.92.97.67.69

CCP MARSEILLE n° 847-05 K chèque à l'ordre de "Eglise Réformée de Cannes"

- **Arc-en-Ciel :**

chèque à l'ordre de "Eglise Réformée" (L'Arc-en-Ciel)

CCP et adresse comme ci-dessus

- **DEFAP (Missions) :**

CCP MARSEILLE n° 847-05 K chèque à l'ordre de "Eglise Réformée"

- **Entraide protestante de Cannes**

Denise Rey "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 CANNES

CCP MARSEILLE 2991 57 K chèque à l'ordre de "Entraide Protestante de Cannes"

- **Musique et Foi Chrétienne :**

Louisiane Arnéra-Henry 9, allée Bouan Er, 06400 CANNES

CCP MARSEILLE n° 6066 66 J chèque à l'ordre de "Musique et Foi Chrétienne"

Je crois en Dieu qui chante !

*Je crois en Dieu qui chante
Et qui fait chanter la vie !
Bonheur, amour et vie
Sont des chansons venant de Lui.
Il est un chant de source,
Tout au fond de nos coeurs,
Pour donner soif de boire
L'eau fraîche de la vraie vie.*

*Je crois que Dieu est Père,
Qu'il se dit en chantant.
Il fait autour de nous
Chanter sa création.
Il invite chacun
A faire chanter sa vie
Et nos vies chantent juste
En s'accordant sur Lui !*

*Je crois en Jésus-Christ
Qui est chanson du Père.
Je crois que l'Évangile
Nous chante son Amour.
Il fait chanter nos vies,
Même les plus mouvementées
Mais aussi nos échecs,
La souffrance et la mort.*

*Je crois en l'Esprit-Saint,
Chant de brise et d'ouragan
Qui accorde nos vies
Aux musiques de Dieu !
Et je crois en l'Église,
Choeur aux multiples voies
Qui chante pour les hommes
Le chant de la vraie vie !*

Trouvé dans un ancien recueil de chants
sans mention d'auteur

Bulletin L'ARC EN CIEL

7, rue Notre Dame - 06400 Cannes
imprimé par l'Église Réformée de France, à Cannes

I.S.S.N. N° 0241-046 X

Tirage : 435 exemplaires

Directrice de la publication : Monique Dozsa

Soutien :
expédition par la poste 15 E - envoi via Internet : 8 E

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1^{er} juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communie dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou cession de droit gratuit ou payant, c'est ce que dans l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander; toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.